



60 ans du CLC

Flash Mob de l'école de danse



Une équipe bénévole et professionnelle au service des Mesnilois.



3 EDITO

4 LA MAIRIE EN DIRECT

FIBRE OPTIQUE – CONSEILS DE QUARTIER...

8 CIRCULATION

POINT D'ÉTAPE SUR L'EXPÉRIMENTATION DANS LES HAMEAUX

9 SÉCURITÉ

NE VOUS LAISSEZ PAS FLOUER

10 TRAVAUX

RÉNOVATIONS EN BONNE VOIE – PISTE CYCLABLE ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉCONOME

13 FINANCES

UN POINT À L'ISSUE DU PREMIER SEMESTRE

14 URBANISME

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ AMÉNAGEMENT DE LA COULÉE VERTE PROGRAMMES EN COURS



16 SCOLAIRE

PRÊTS POUR LA RENTRÉE ? – ORGANISATION PAR LE MENU DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

20 ENVIRONNEMENT

DÉFI ZÉRO DÉCHET CET AUTOMNE – CIMETIÈRE PLUS VERT – LA NATURE ÇA PIQUE AUSSI !

22 HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE

MIEUX CONNAÎTRE NOTRE INTERCOMMUNALITÉ LE PARC ACTEUR CULTUREL

25 SPORTS

TOUS CHAMPIONS !

28 JUMELAGE

CARNET DE VOYAGE

29 LA VIE AU MESNIL

34 ÉTAT CIVIL

35 TRIBUNE LIBRE

36 L'AGENDA DE VOS LOISIRS



DATES À RETENIR

Forum des associations

SAMEDI 8 SEPTEMBRE
DE 10H À 17H

Parc des sports Guy Lefebvre
tennis couverts.

Tél. : 01 34 61 49 79.



Tous sur la photo de la grande famille mesniloise !

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, le Syndicat d'initiative vous invite :

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE À 11H

Cour du château

pour une grande photo collective et le partage d'un apéritif.



Accueil des nouveaux Mesnilois

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

Le Maire et son équipe

proposent une découverte de la ville à tous les nouveaux habitants :

- **départ du parking de la mairie à 14h**, visite commentée par les membres du Syndicat d'initiative (étang des Noës, Bourg, Skit du Saint-Esprit, Notre-Dame de la Roche...),
- **visite du château et présentation de l'équipe municipale à 17h** suivies d'un pot amical.

Inscription obligatoire avant le 15 septembre auprès du secrétariat de la mairie.



Bacheliers 2018

SAMEDI 22 SEPTEMBRE
À 17H EN MAIRIE

Le Maire et le Conseil municipal souhaitent recevoir et féliciter **les lauréats ayant obtenu une mention** (un présent leur sera remis). **Nous les remercions de bien vouloir se faire connaître avant le 14 septembre** auprès du secrétariat de la mairie.

Soirée du Maire

Une fois par mois, le Maire et son équipe se tiennent à la disposition des Mesniloises et des Mesnilois pour répondre à leurs questions :

→ **jeudi 13 septembre** de 18h à 20h,

→ **jeudi 25 octobre** de 18h à 20h,

→ **jeudi 20 décembre** de 18h à 20h.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Maire.

Tél. : 01 30 13 86 68.



Bulletin municipal du Mesnil Saint Denis n°69 - Septembre 2018

Directeur de la publication : Evelyne Aubert **Directrice de rédaction :** Sylvie Legrand **Secrétaire de rédaction :** Patrick Blanc

Comité de rédaction : Evelyne Aubert, Daniel Doux, Véronique Dez, Michel Romain, Thierry Marnet, Christian Amaury, Sylvie Legrand.

Photographies : Christian Amaury, Evelyne Aubert.

Conception graphique : e.maginère / Alain Junguené

Impression : Imprimerie Lescure Graphic – Papier issu de forêts gérées durablement.



Mairie du Mesnil Saint Denis

1 rue Henri Husson – CS 60578 – 78322 Le Mesnil Saint Denis Cedex
Tél. : 01 30 13 86 50 – e-mail : mairie@lemesnilsaintdenis.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, mercredi : 8h45 à 11h45 et 13h30 à 17h15 - Jeudi : 13h à 19h15

Vendredi : 8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h45

**RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS
ET SUIVEZ LA VIE MUNICIPALE SUR NOTRE SITE INTERNET
WWW.LEMESNILSAINTDENIS.FR**



Madame, Monsieur, chers amis,



Amateurs de football ou non, nous avons tous vécu les 15 et 16 juillet d'extraordinaires moments de communion nationale autour de l'équipe de France qui a remporté la Coupe du Monde face à des adversaires coriaces et talentueux.

Cette victoire nous a transporté parce qu'elle est un modèle de réussite autour de valeurs qui fondent notre vivre ensemble :

- un entraîneur expérimenté et talentueux imperméable aux critiques journalistiques qui a su gérer ses joueurs en « bon père de famille »,
- des joueurs aux talents individuels qui ont, autour de leur « patron », fédéré leurs savoir-faire au service de l'équipe,
- beaucoup de travail, d'entraînements,...
- une ambition collective et une vraie envie de gagner,
- et enfin la fierté de représenter leur pays, la France, et de porter haut ses couleurs : le BLEU, le BLANC et le ROUGE.

Beaucoup des jeunes joueurs de l'équipe de France sont issus de quartiers dits difficiles, ils sont la démonstration pour tous, qu'entourés de leurs familles et des adultes qui les ont encadrés dès leur plus jeune âge, ils ont pu, dans notre République, atteindre leur rêve.

A quelques jours de la rentrée scolaire, je souhaite à tous les écoliers, collégiens et lycéens de notre commune de s'inspirer de ces valeurs simples pour mener à bien leurs études :

- il n'y a pas de réussite sans travail,
- si on se fixe des objectifs, il faut se donner les moyens de les atteindre,
- croire en soi et se dire que rien n'est impossible.

Un très grand merci aux enseignants, aux personnels et bénévoles qui tout au long de l'année permettent à notre jeunesse d'apprendre, de s'épanouir et de grandir dans un environnement de qualité.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les informations et actualités de la vie communale. Nombre de dossiers vont voir leur réalisation cette année (Domaine de Sully, coulée verte, secteur Auguste...), donnant l'impression qu'on construit partout : il ne s'agit que de l'application du Plan local d'urbanisme destiné à éviter à la commune la carence en matière de logements sociaux et la prise en main des autorisations de construire par les services de l'État.

Sur tous ces sujets, plusieurs occasions de rencontrer l'équipe municipale vous seront proposées. N'hésitez pas à venir à notre rencontre, nous sommes à votre service.

Soyez assurés de notre dévouement et de notre attachement au Mesnil Saint Denis.

Très bonne rentrée à tous !

Très cordialement

Evelyne Aubert
Votre Maire

AGENDA DU MAIRE

MAI

- Réunion des présidents des missions du Parc naturel régional (PNR)
- Réunion avec le Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Haute Vallée de l'Yvette (SIAHVY), la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) et le PNR sur la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)
- Cérémonie du 8 mai
- Commission d'appel d'offres / marchés chauffage et ménage
- Tirage au sort du jury d'assises
- Voyage à Hankensbüttel
- Accueil des correspondants européens du collège Ste Thérèse
- Réunion Ecomobilité CCHVC
- Commission Urbanisme
- Bureau CCHVC
- RV Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) / Direction départementale des territoires (DDT)
- Inspection de l'Éducation nationale (IEN) Chevreuse / Collège de Bonnelles / PNR Maison de la Madeleine
- Conseil départemental des Yvelines (CD78) : présentation Véloscénie
- Réunion CD78 travaux RD58 (création voie douce)
- RV Les Résidences – point sur les logements Natura Mesnil
- Rencontre avec la Chambre d'Agriculture
- Lancement de l'étude Coulée Verte
- Cérémonie de citoyenneté
- Manifestation des élus /nuisances sonores
- CCHVC étude sur les transports : RV SAVAC
- RV espaces verts Natura Mesnil

JUIN

- IngénierY : préparation de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour les futurs locaux RAM/LAEP
- CCHVC : organisation de la mission Déchets
- Réunions SIAHVY
- Conférence de presse gare de La Verrière
- Présentation du 11e programme de l'Agence de l'eau Seine Normandie (AESN)
- Bureau CCHVC
- Réunion Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des étangs et rigoles (SMAGER)
- Réunion Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM)
- Conseil paysager RAM/LAEP
- Commission urbanisme
- Sapeurs-pompiers Versailles
- Étude Coulée verte
- Réunion publique /circulation à Rodon
- Assises de la mobilité Île-de-France
- Commémoration Appel du 18 juin
- Réunions de chantier au Domaine de Sully
- Réunion Comité Technique et Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)
- Réunion des Maires du canton de Chevreuse / Maurepas
- SIAHVY : visite de la station d'épuration (STEP)
- Réunion Maires CCHVC/PNR pour une voie douce à St-Rémy
- Comité de pilotage Centre-Bourg
- Réunion des présidents des missions du PNR
- Réunion de lancement du règlement local de publicité (RLP)
- CCHVC conseil communautaire

JUILLET

- Bureau et Comité syndical PNR
- Commission Mobilités CCHVC
- SIAHVY : étude du quartier Domaine de Sully
- RV directrice du Patrimoine CD78
- RV écomobilité à la CCHVC avec la société CLEM
- Buffet républicain CD78
- RV Cabinet du Préfet / dossier Bibliothèque départementale
- SIAHVY / travaux à Rodon
- RV reprise des espaces verts Natura Mesnil



Zoom sur les Conseils municipaux

Les principales questions et délibérations présentées sont résumées ci-après.



Séance du 12 avril 2018

- ▶ Désignation des représentants de la commune aux commissions de la Communauté de communes de la Haute vallée de Chevreuse (CCHVC).

Séance du 31 mai 2018

- ▶ Décision modificative n°1 : intégration des excédents de clôture du Syndicat mixte de l'étang des Noës (SYMEN).
- ▶ Décision modificative n°2.
- ▶ Décision modificative n°1 du budget d'assainissement 2018.
- ▶ Horaires et tarifs des garderies périscolaires et des Accueils de loisirs sans hébergement à compter du 01/09/2018.
- ▶ Modification de la grille tarifaire de l'étude surveillée pour la rentrée 2018-2019.
- ▶ Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité technique et au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).
- ▶ Convention d'expérimentation d'une Médiation préalable obligatoire (MPO) avec le Centre interdépartemental de gestion (CIG).

- ▶ Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour 2018.
- ▶ Convention avec GrDF pour occupation domaniale ayant pour objet l'installation et l'hébergement d'équipement de télé-relève en hauteur.
- ▶ Classement en Réserve naturelle nationale de l'étang des Noës.
- ▶ Prescription du Règlement local de publicité (RLP).
- ▶ Déclassement par anticipation et cession de la parcelle Z 153 au profit de l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF).
- ▶ Adhésion de la commune de Jouars-Pontchartrain au Syndicat intercommunal de la région d'Yvelines pour l'adduction de l'eau (SIRYAE).

Séance du 28 juin 2018

- ▶ Budget d'assainissement non collectif (SPANC) : compte de gestion et compte administratif 2017.
- ▶ Dissolution du budget annexe d'assainissement non collectif.

- ▶ Autorisation donnée au Maire de signer le marché de nettoyage des bâtiments communaux.
- ▶ Demande de subvention au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR) au titre des travaux de mise en valeur paysagère des espaces publics.
- ▶ Autorisation donnée au Maire de signer une déclaration préalable de travaux pour le remplacement des menuiseries des logements des communs du château.
- ▶ Lancement d'une étude sur l'aménagement, la protection et la mise en valeur du centre bourg et création d'un périmètre de mise à l'étude de cette opération d'aménagement.
- ▶ Accord pour la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) sur le territoire du Mesnil Saint Denis.
- ▶ Rapport annuel 2017 du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM).

Prochain Conseil municipal :
jeudi 27 septembre 2018
à 21h



Bon pied bon œil !

Encore plus de Voisins vigilants, c'est bien, très bien même ! En juin 2018, 339 habitants sont inscrits sur la plateforme :

- 41 au Bois du Fay,
- 46 à Henriville,
- 117 aux Résidences du château,
- 92 à Champmesnil,
- 13 aux Hameaux,
- 30 au Centre Bourg.

Cette plateforme participative, qui consiste à être attentif à tout fait anormal, est aussi utilisée par la commune pour communiquer des renseignements d'urgence (coupure d'eau, d'électricité, problème de ramassage des déchets, alerte météo...).

N'hésitez pas à vous joindre à la communauté des Voisins !

VOUS INSCRIRE EN DEUX ÉTAPES :

1

- Allez sur le site internet www.voisinsvigilants.org
- Donnez vos adresses postale et courriel.
- Validez la position de votre adresse géographiquement.
- Remplissez un formulaire de création de compte avec une identification vérifiable (nom, prénom, n° de téléphone fixe et mobile).
- Vous êtes dès lors automatiquement enregistré dans la communauté de votre quartier.
- Vous recevrez par voie postale votre code d'accès sous 7 jours ouvrés.

2

- Allez sur le site internet www.voisinsvigilants.org
- Activez votre compte en donnant votre code personnel reçu par voie postale.

Impatients de disposer de la fibre optique !

La mise en service du réseau de fibre optique sur le Mesnil Saint Denis avance à grands pas.



Vous étiez plus de 250 à assister, le 9 juin dernier, à la réunion d'information sur les conditions de commercialisation de la fibre optique, programmée par la mairie avec l'opérateur Orange chargé de cette mise en œuvre. La présentation se déroulait à la Maison des Retraités. Ce nombre conséquent de nos concitoyens venus prendre connaissance de l'avancement des raccordements, des plannings prévisionnels de mise en service et des conditions de l'installation matérielle dans leur logement, a confirmé à l'opérateur l'impatience des Mesniloises et des Mesnilois pour cet équipement !

Bien que l'invitation ait été faite aux autres opérateurs (SFR, Free et Bouygues), seuls les représentants d'Orange sont venus à la rencontre de la population.

Cette absence des trois autres opérateurs a été particulièrement dommageable dans la mesure où la première phase de mise en œuvre est bien avancée et a permis aux premiers demandeurs éligibles d'être raccordés à la fin du mois de juin dernier.

Rappelons que les abonnés éligibles de la première phase (parties ouest et sud-ouest de la commune) peuvent espérer pouvoir être raccordés dans le courant du 3^e trimestre de cette année et que ceux de la seconde phase (le reste de la commune) pourront en bénéficier dans le courant du premier trimestre 2019 (peut-être avant en cas de bon avancement des travaux).

Vous souhaitez être informés sur votre date d'éligibilité ?

Inscrivez-vous sur le site dédié :

<http://interetfibre.orange.fr>

Nota : les personnes souhaitant conserver leur actuel fournisseur d'accès internet devront se rapprocher de lui afin de connaître ses possibilités de raccordement et ses conditions financières.



Conseils de quartier

pour une réelle et concrète démocratie de proximité



Les Conseils de quartier sont des lieux d'informations et d'échanges privilégiés avec les acteurs de la commune. Les Conseillers remontent à cette occasion leurs questions à l'équipe municipale qui y apporte ses réponses, présentées à la réunion suivante. Les Conseils de quartier se réunissent 3 à 4 fois par an en soirée à la mairie et lors d'ateliers participatifs le samedi matin pour travailler sur des thématiques spécifiques en fonction de l'actualité.

Ils ont agi pour le PLU, l'étude de circulation, etc.

Ainsi, les Conseillers de quartier ont pu transmettre leurs remarques pour le Plan local d'urbanisme et travailler sur les propositions de l'étude de circulation, diligentée suite à leurs remontées en réunions.

Les nouveaux Conseillers de quartier investis le 18 novembre 2017* pour deux ans, auront l'occasion également de s'exprimer sur de nouveaux projets concernant leurs quartiers : aménagement de la coulée verte, fleurissement ou embellissement des quartiers...

Un très grand merci à tous ainsi qu'aux animateurs pour leur implication et leur transmission d'informations qui permettent de mettre en œuvre une réelle démocratie de proximité, au plus près des habitants.

Opération Embellissons notre quartier ! samedi 6 octobre

Au programme : opérations de nettoyage des déchets, petits travaux de bricolage... proposés en fonction des retours des Conseillers de quartier. L'objectif est de réaliser une action civique au bénéfice de son quartier à travers un moment de convivialité entre Conseillers de quartier et volontaires. Les enfants sont les bienvenus. Les services de la commune mettront à disposition le matériel indispensable à cette opération.

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET VOUS INSCRIRE :

- n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse : conseilsdequartier@lemesnilsaintdenis.fr
- ou à venir nous voir au forum des associations, samedi 8 septembre.

Prochaines réunions des Conseils de quartier (en mairie) :

- mardi 13 novembre à 21h : Hameaux et Résidences du Château
- mercredi 14 novembre à 21h : Bourg et Bois Du Fay
- jeudi 15 novembre à 21h : Henriville et Champmesnil

Les supports des réunions sont téléchargeables sur le site internet de la mairie, à la rubrique Démocratie locale - Conseils de quartier.

La liste complète des membres des Conseils de quartier est disponible sur le site internet de la mairie.

* Bienvenue à Edouard Belpaume, Jean-François Marmey et Philippe Castro qui ont rejoint ultérieurement le Conseil de quartier des Hameaux dont le recrutement s'était poursuivi, disposant encore de 3 places libres !

Demandes de cartes d'identité et passeports :

dès octobre en mairie !

A compter d'octobre 2018, la commune sera équipée du terminal permettant le recueil des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports.

Il vous faudra prendre rendez-vous auprès du service Etat-civil en téléphonant au 01 30 13 86 50 ou par mail : etat-civil@lemesnilsaintdenis.fr



Célébration en chœur du centenaire de l'armistice de 1918

Pour honorer le centenaire de la fin de la première guerre mondiale, rendre hommage aux soldats français et allemands qui reposent dans nos cimetières, sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire, témoigner de la réalité des liens développés par les jumelages franco-allemands, le **Chœur du Mesnil** et la **Kreiskantorei Hankensbüttel**, sous la direction de Benjamin Fau, chanteront ensemble la **Messe de la Délivrance** de Théodore Dubois :

- **vendredi 9 novembre 2018** à 20h30, église du Mesnil Saint Denis,
- **samedi 10 novembre 2018** à 20h30, cathédrale Saint Louis de Versailles.

Les deux concerts sont donnés au bénéfice du Bleuet de France et du Service pour l'entretien des sépultures militaires allemandes, le SESMA.

Réservations : www.choeur-mesnil.fr ou au 06 08 30 52 96.



Jamais sans ma chicane

Opération de prévention en Vallée de Chevreuse

Dimanche 27 mai, une opération de prévention auprès des motards était organisée sur le site des Vaux de Cernay en présence des élus de la Vallée de Chevreuse, du député de la 2^e circonscription Jean-Noël Barrot, des gendarmes de Chevreuse et de Rambouillet et de l'association **Les motards en colère**.

L'objectif était de sensibiliser les usagers aux dangers de la vitesse et aux nuisances sonores des deux roues dues au retrait de la chicane (dispositif de silencieux sur le pot d'échappement).

Les paysages et les virages de la Vallée de Chevreuse attirent les motards, ils y sont les bienvenus mais c'est par un usage partagé respectueux de chacun que ces sites magnifiques restent accueillants.



Le chèque énergie

Un coup de pouce pour les ménages à revenus modestes

Peut-être avez-vous reçu un « chèque énergie » ? Cette aide gouvernementale remplace les tarifs sociaux de l'énergie depuis cette année 2018. Attribuée automatiquement selon sa déclaration de revenus, elle permet aux ménages les moins fortunés de bénéficier, sans avoir à faire de demande, d'un chèque annuel destiné à payer tout ou partie de la facture d'énergie de son logement : électricité, gaz, fioul, bois... ou pour payer des travaux de rénovation énergétique.

Pour plus d'informations :

→ 0 805 204 805 (appel gratuit)

→ www.chequeenergie.gouv.fr/contacts



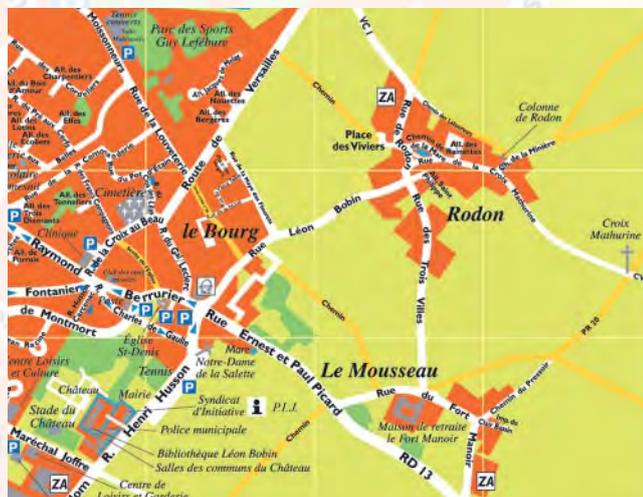


Une concertation instructive

Réunion publique sur la circulation dans les hameaux

Samedi 16 juin, la salle du Conseil municipal était juste suffisante pour accueillir les 132 personnes venues participer au point d'étape sur l'expérimentation de circulation routière dans les hameaux.

Cette expérimentation, rappelons-le, fait suite à l'étude de circulation lancée en mai 2016 et confiée au cabinet SORMEA, suivie d'ateliers participatifs et de multiples réunions avec les habitants et les Conseillers de quartiers. En novembre 2017, lors de la réunion publique sur la circulation dans les hameaux, le scénario de cette expérimentation avait été retenu à une très large majorité. Celle-ci a donc débuté en janvier 2018.



Évolution de la circulation lors de l'expérimentation

Les comptages effectués par le cabinet SORMEA dans la phase d'étude et ceux relevés cette année, à la même période et aux mêmes endroits permettent d'avoir une évaluation instructive et factuelle des modifications testées. Les relevés des radars pédagogiques implantés route de Chevreuse (RD 13) et route de Versailles (RD 58) ont été complétés par des relevés manuels aux heures de pointe du matin et du soir sur les voies desservant les hameaux.

Le matin :

- Stabilité du flux de véhicules en provenance de Chevreuse (RD 13) : 517 véhicules en 2016, 536 en 2018.
- Mais ces véhicules sont passés plus par Rodon et moins par le centre bourg. Cette inversion peut être la conséquence d'une forte gêne en centre bourg résultant du net accroissement du flux en provenance de la RD 58 (Dampierre). On note de ce fait un accroissement du flux de transit par la rue Léon Bobin.

- Rue du Fort Manoir, le sens interdit côté Chevreuse a conduit au report des flux entrants par la rue côté Mesnil Saint Denis. De ce fait, ces véhicules ne transitent plus par le hameau du Mousseau.
- Flux presque double des véhicules traversant le centre de Rodon et en provenance de la rue des Trois Villes ou de la rue Léon Bobin.

L'après-midi :

- Le sens interdit de la rue de Rodon côté RD 58 s'est traduit par le report des flux en provenance de Trappes vers le centre bourg.
- De ce fait, suppression du transit par Rodon et le Mousseau.
- Le flux route de Versailles en provenance de Trappes (+95) reste inférieur à celui transitant auparavant par les hameaux (184).
- L'allongement du parcours pour les habitants de Rodon s'élève à 1,7 km depuis l'intersection de la rue de Rodon avec la RD 58 jusqu'à la placette de Rodon, pour un temps variant de 2'10 à 3'45.
- L'autorisation de double sens de circulation entre le chemin des Laboureurs et la placette de Rodon induit un fort risque accidentogène.

N.B. : les travaux de cet été effectués par le Département se sont ajoutés ponctuellement aux contraintes de circulation.

Exprimez-vous !

A l'issue du débat entre les partisans du maintien et ceux de la suppression des dispositions de l'expérimentation, Madame le Maire a indiqué qu'une décision serait prise à la rentrée et a invité chacun à faire connaître, au moyen du questionnaire remis en séance (ou téléchargeable sur le site internet de la ville) ses choix et, le cas échéant, ses propositions d'aménagement avant le 14 juillet. ■

Retrouvez cette présentation sur le site internet de la mairie, à la rubrique « projets et débats - étude de circulation ».



Qui est là ?

Sensibilisation des seniors sur les vols à la fausse qualité

Pour agir face à l'augmentation du nombre de vols à la fausse qualité dans le département des Yvelines, la Direction départementale de la sécurité publique a entrepris de sensibiliser les personnes âgées sur les précautions à prendre dans ce domaine.

Dans le cadre de cette démarche, le Club des retraités a reçu, le vendredi 22 juin, à l'occasion de son repas hebdomadaire, le major Boulard, responsable de la cellule Formation Générale à la DDSP et M. Denys, citoyen volontaire.

Face à une cinquantaine de personnes, le major a prodigué aux participants des conseils indispensables à leur protection tels que les manières de repérer un vrai d'un faux policier, les différents modes opératoires des escrocs, etc.

Cette rencontre qui s'est conclue par un temps de parole avec les personnes présentes, a été très appréciée de tous, notamment pour la qualité des recommandations, très simples à mettre en œuvre et susceptibles d'éviter ce genre de délinquance. ■



Services gratuits... payant !

Arnaques opérées par des faux sites administratifs

De faux sites administratifs proposent d'effectuer, moyennant rémunération, certaines démarches administratives en lieu et place des demandeurs.

Rien n'interdit à un professionnel, même s'il ne dépend d'aucune administration publique, de proposer ce genre de services moyennant rétribution, à condition toutefois de respecter certaines règles très précises.

Pourtant, certains sites commerciaux mettent en œuvre des moyens dilatoires pour abuser les consommateurs : ils prennent souvent l'apparence d'un site officiel (copie du design, usage du drapeau tricolore, référence à des ministères, positionnement en tête des moteurs de recherche internet, etc.).

Avant de passer une commande et de donner les coordonnées de votre carte bancaire à un professionnel, des mesures préventives très simples sont à prendre :

- renseignez-vous auprès des sites officiels de l'administration française (ils se terminent toujours par « **gouv.fr** » ou « **.fr** », jamais par « **gouv.org** » ou « **gouv.com** »),
- vérifiez le sérieux de la société ou de l'organisme proposant ce service en utilisant le lien internet suivant : <http://www.europe-consommateurs.eu/fr/quels-sont-vos-droits/achats-sur-internet/avant-la-commande/choisir-un-vendeur-sur-internet>
- vérifiez que le site est sécurisé pour les opérations financières : assurez-vous de la présence du « s » dans la mention « **https/** » au début de son adresse URL.

Vous pouvez également obtenir plus d'informations sur le site : www.economie.gouv.fr/dgccrf/arnaque-aux-faux-sites-administratifs ■

Témoin d'un méfait ?

Lorsque vous assistez ou constatez un **fait anormal**, n'hésitez pas à **composer le 17**.

Identifiez-vous clairement, décrivez de manière concise et précise les faits et indiquez le lieu. **Les services de la Police nationale préfèrent être appelés pour rien que d'avoir à déplorer des délits constatés mais non signalés.**

La Police municipale peut être jointe au 01 30 13 86 70. En dehors des heures de permanence, ce numéro est relayé au portable d'astreinte.





Rénovations en bonne voie de nos chaussées et trottoirs



Nous poursuivons la rénovation de la voirie et des trottoirs dans le cadre du programme triennal qui nous permet d'obtenir une subvention du Conseil Départemental.

Par une délibération du Conseil municipal, une sélection de travaux a été proposée pour un montant total de 274 307,50 € HT sur trois ans. L'aide financière s'élève à 40,77 % du montant HT soit 111 835 €.

A cela s'ajoute la réfection de voiries et trottoirs réalisée d'ici cet automne. En voici les détails :

Avenue Habert de Montmort

- La voirie depuis le croisement avec l'avenue Blaise Pascal jusqu'à l'avenue Maréchal Joffre ; une partie du trottoir sera également concernée.
- Le trottoir situé devant le centre commercial sera élargi aux normes Personnes à mobilité réduite (PMR), soit 1,40 m de large. L'accès et la sortie du parking arrière seront également rénovés afin de permettre aux personnes handicapées l'accès à la coursive du centre commercial.
- Le trottoir de la sortie du parking du centre commercial sera rénové jusqu'à la rue du Pommeret.
- Une partie du trottoir de l'angle à proximité du passage surélevé du cours de l'Europe sera remis en état.
- Face à la rue Husson Carcenac, un avaloir d'eau pluviale sera créé sur la voirie afin de récupérer les eaux stagnantes.

Rue Jean Racine

- Réfection du trottoir sur 103 mètres linéaires.

Avenue Charles de Gaulle

- De la résidence Villa Gabrielle à l'intersection de l'avenue Henri Husson, la voirie très dégradée sera entièrement revue, y compris le fond de couche (40 cm d'épaisseur) afin de stabiliser la chaussée affaissée par le passage important des véhicules et poids lourds.
- Le passage protégé situé en face de cette résidence sera mis aux normes pour les personnes handicapées (abaissement des bordures).
- Le petit parking automobile situé face à l'espace vert entre la Poste et l'église sera remis à neuf.

Rue des Patriarches

- Réfection entière de la voirie et de la partie du trottoir à l'angle de la rue Raymond Berrurier.

Avenue Jean d'Ayen

- Rénovation de la voirie de la section de l'avenue de la Paix à l'avenue de Noailles.

Avenue de Breteuil

- Travaux de récupération des eaux du sous-sol à proximité de l'avenue Charles de Selle (ces infiltrations créent des désordres récurrents et importants).

Au total, 250 000 € de budget d'investissement seront consacrés cette année à la voirie, contre 200 000 € en 2017.



A bicyclette jusqu'au collège Ste Thérèse



L'aménagement d'une piste cyclable et d'une chicane d'entrée de ville route de Lévis St Nom (RD58) sécurisent la circulation des collégiens et des riverains.

Attendue depuis des années, après plus de 10 ans de démarches, le Département des Yvelines a réalisé cet été la mise en sécurité de cette entrée de ville fréquentée par de nombreux enfants qui se rendent au collège Ste Thérèse. Les transports par autocars, les accès aux entreprises et pavillons riverains sont également davantage sécurisés grâce à la création d'une chicane qui force les automobilistes à ralentir.

La création d'une piste cyclable entre le collège Ste Thérèse et le parking situé en face de la mairie permet désormais aux cyclistes de circuler en toute quiétude.

Le passage protégé qui traverse le RD58 entre l'avenue du Maréchal Joffre et la mairie est mis aux normes PMR. Les

cyclistes arrivant ou allant vers l'avenue Maréchal Joffre sont donc invités à passer par le passage piéton qui a été également revu par le Conseil Départemental.

A noter : le revêtement routier du RD58 a également été rénové jusqu'à l'intersection avec l'avenue Charles de Gaulle. *Ces travaux sont entièrement financés par le Conseil Départemental.*

Prochaine étape

La commune prévoit ensuite de créer une piste cyclable au début de l'avenue Maréchal Joffre (côté mairie) lors de l'aménagement du LAEP et du RAM qui s'installeront à la place des anciens tennis et du bâtiment communal adjacent. Cette piste se poursuivra sur l'aménagement situé entre la haie de thuyas et le terrain de football, en direction de la déchèterie.

Le chemin de Rodon va couler des jours plus sains



Suite à son inspection vidéo et aux débordements répétés rue de Rodon, le réseau d'assainissement du chemin de Rodon va être entièrement refait à partir du chemin des Laboureurs en direction de la station d'épuration sur une longueur de 300 mètres linéaires. Les premières réunions de chantier ont eu lieu fin juillet en mairie avec la Maitrise d'ouvrage, l'entreprise et les représentants de la commune. Les travaux dureront quatre mois, d'août à novembre.

Ils seront financés par le SIAHVY.



Eclairage public

32 000 € économisés grâce à l'extinction partielle nocturne !



Notre contrat avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) de St-Quentin-en-Yvelines, subventionné par le Parc naturel régional, a démontré que depuis 2015 (date de l'extinction nocturne partielle de l'éclairage public) la consommation en kw/h entre 2015 et 2017 a baissé de 702 607 kw/h annuels à 429 580 kw/h (- 38,85 %). Ce résultat se traduit par un coût financier qui passe de 93 649 € en 2015 à 61 626 € en 2017, soit **une économie de 32 023 € (- 34,2 %) !**

Extension de l'extinction nocturne

La nuit est belle !

Nous allons étendre légèrement la zone d'extinction nocturne : rue Raymond Berrurier, de la rue de la Croix au Beau au bout de la rue de la Lambruche et de l'avenue de Breteuil. La rue Ernest et Paul Picard, la rue Léon Bobin et la rue du Pavé d'Argent seront également concernées par l'extinction nocturne partielle.

Rappelons que la commande de l'éclairage se fait à l'aide d'horloges astronomiques :

- extinction dans les zones concernées, du dimanche soir au jeudi soir de minuit à 5h30, le week-end et le samedi soir extinction de 1h à 6h,
- avec un retard à l'allumage de 15 mn sur le lever du jour et avancement de la coupure de 15 mn sur le coucher du soleil.

A l'aide des LEDS, nous améliorons notre éclairage !

Le nouveau contrat avec notre mainteneur, CITEOS, nous a permis de revoir le prix des lanternes à LEDS (elles valent 30 % de plus que du matériel classique, mais consomment près de 50 % en moins !). Nous avons également obtenu une garantie de 5 ans sur ces lampes.

La rénovation de l'éclairage public se poursuit donc avec un budget annuel en augmentation, porté de 35 000 € à 52 000 €. D'ici la fin de l'année :

- 33 lanternes LEDS seront installées avenue Habert de Montmort,
- 13 lanternes LEDS le seront route de Coignières, les mâts seront remplacés sur leur partie haute par des crosses identiques à celles installées dans cette rue,
- 4 lanternes LEDS remplaceront les anciens mâts du rond-point de Champmesnil et de la rue de la Lambruche,
- 1 lanterne et une crosse seront posées rue du Pavé d'Argent, achevant ainsi la rénovation de cette rue.

Pendant les travaux, l'été continue (ou inversement !)

Comme chaque année à cette saison, les services techniques municipaux profitent des grandes vacances pour « soigner » et entretenir quelques bâtiments communaux.

- Maison de la petite enfance : travaux de peinture dans le couloir de circulation et dans un dortoir.
- École Champmesnil : remplacement d'une fenêtre, pose de volets roulants à la bibliothèque de cette école, pose de stores dans deux classes.
- Pose d'un filet de protection sur la façade de l'école du Bois du Fay.
- Remplacement de 12 fenêtres dans deux logements des communs du château (si l'autorisation est accordée par les services des monuments historiques).
- Travaux de mise en accessibilité à l'hôtel de ville : création de rampes d'accès aux entrées des services administratifs de la mairie et de la bibliothèque.
- Remise en peinture de la salle des mariages.





Un autofinancement prévisionnel conséquent

Établir le budget d'une commune –la nôtre comme toute autre– est et restera un exercice délicat. Au delà des contraintes de l'État pour contribuer à réduire les déficits publics et de notre volonté de diminuer –sinon contenir– nos dépenses de fonctionnement, s'il n'est qu'un chiffre à retenir pour le budget communal 2018, c'est le montant de 3,4 millions d'euros d'autofinancement prévisionnel dégagé au profit du budget d'investissement.

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET COMMUNAL 2018

- **Baisse des dotations et des subventions de l'État** : en particulier de la dotation globale de fonctionnement qui passe de 603 009 € en 2017 à 584 298 €, soit une nouvelle diminution de 3,1 %.
- Notre **budget de fonctionnement 2018** est prévu pour un montant de 12 017 356 €. Il était en 2017 équilibré en dépenses et recettes à 11 133 908 €. Cette augmentation prévisionnelle résulte des critères suivants :
 - ⊕ la prise en compte des **coûts de l'inflation**,
 - ⊕ la prise en charge de la **totalité du Fonds de péréquation intercommunal et communal** (FPIC) dans l'attente de la décision du Conseil communautaire de la CCHVC,
 - ⊕ une prévision d'**augmentation du résultat positif en autofinancement** des investissements.
- Le **budget d'investissement** a également été réalisé dans un souci de prudence avec un équilibre dépenses/recettes prévu à 5 334 883 € intégrant principalement en dépenses :
 - ⊕ 718 000 € de remboursement de la dette à long terme,
 - ⊕ 130 134 € restant à réaliser du budget 2017,
 - ⊕ 760 069 de solde d'exécution négatif sur exercices antérieurs,
 - ⊕ 1 248 686 € de dépenses d'équipement proprement dites,
 - ⊕ 2 302 995 € pour le financement des investissements futurs.

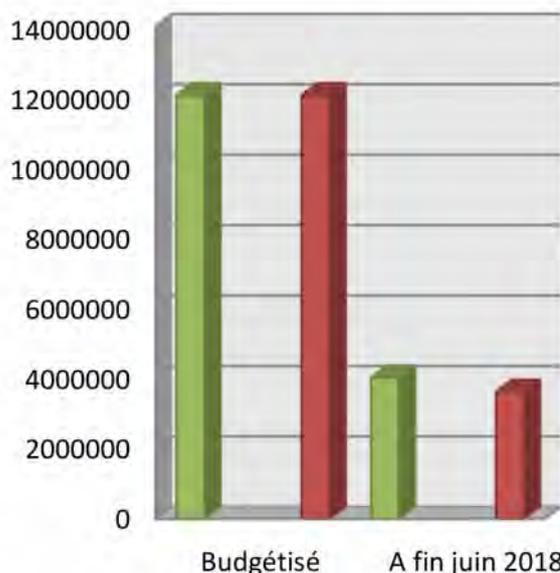
(Voir la répartition par secteurs dans le bulletin précédent, n°68 pages 18-19.)

OÙ EN SOMMES-NOUS À L'ISSUE DU PREMIER SEMESTRE ?

Le montant des dépenses enregistrées au premier semestre ne signifie pas la moitié des sommes budgétées. Chacun le comprendra aisément sachant que le budget a été voté le 29 mars.

- **Les dépenses d'investissement se concentrent davantage sur le second semestre.**
- Par ailleurs, l'inscription au budget de fonctionnement de la commune des recettes perçues par les services du Trésor est faite avec un mois de décalage.

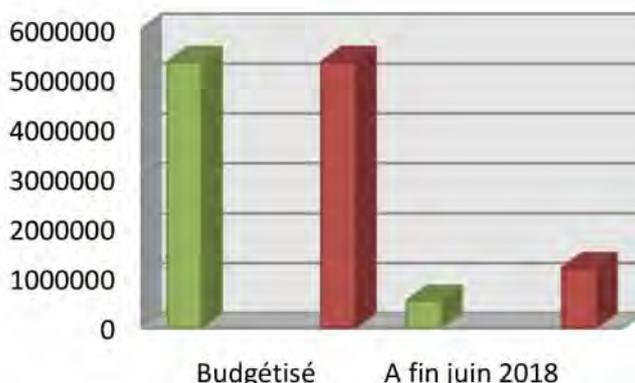
Budget de fonctionnement



À fin juin, nos dépenses s'élèvent à environ 33,4 % (4 016 464 €) et nos recettes à près de 30,1 % (3 617 094 €) du budget annuel.

■ Dépenses ■ Recettes

Budget d'investissement



545 845 € ont été réalisés en dépenses, soit environ 12,04 % du budget (dont 381 999 € en remboursement du capital de la dette et 163 846 € d'engagement de dépenses d'équipement). Les recettes s'élèvent à 1 199 715 €, soit 20,56 % du budget.





Domaine de Sully, Une conception éco-responsable dès les premières phases du chantier

**Désormais nous ne devons plus parler du « Foyer Sully », il n'existe plus.
Les entreprises chargées de sa démolition ont fait leur œuvre. Place au « Domaine de Sully »
dont la construction débutera au mois de septembre.**

Nous avons conscience de la gêne occasionnée aux riverains des rues empruntées lors de la démolition par des camions dont le gabarit ne permettait pas d'emprunter les rues figurant au plan de circulation.

Sachez toutefois que nous sommes intervenus de nombreuses fois pour demander un meilleur respect des horaires et de la vitesse limitée dans des voies résidentielles.

Les travaux de terrassement s'inscrivent dans les principes d'un écoquartier, c'est-à-dire en réemployant le plus possible les matériaux présents sur le site et en générant le moins de déchets :

- 25 000 m³ de gravats ont été évacués,
- 5 000 m³ de béton sont restés sur place pour réutilisation,
- 6 000 m³ de terre végétale sont stockés,
- 8 000 m³ de remblais seront réutilisés.

La durée du chantier est prévue sur 24 mois dont 9 à 10 mois de gros-œuvre.

A compter de septembre, toutes les rotations de chantier respecteront le plan de circulation défini entre la commune et l'opérateur.

Il est recommandé aux riverains de l'avenue de Sully de ne pas garer leurs véhicules dans la rue afin d'éviter tout incident. ■



Les Jardins du Manoir

Un nouveau programme en accord avec les recommandations
du Parc et de l'ABF



Dans le cadre de l'Opération d'aménagement programmée (OAP) prévue au Mousseau et figurant au PLU, la société Nexity a travaillé depuis plusieurs mois avec la commune, le PNR et l'Architecte des Bâtiments de France pour proposer un programme respectant toutes les obligations de l'OAP et correspondant aux attentes architecturales et paysagères du PNR.

Après ce travail, ils ont obtenu un Permis d'aménager comprenant les prescriptions architecturales et paysagères du PNR et respectant les recommandations des ABF.

Ce projet a été présenté en réunion publique le mardi

26 juin en mairie.

Il comprend :

- 9 maisons individuelles sur des terrains allant de 284 m² à 759 m²,
- 3 logements collectifs sociaux.

Chaque propriétaire déposera son propre permis de construire, qui devra obligatoirement être visé en amont par l'architecte coordinateur désigné par Nexity.

Ces permis de construire ne pourront déroger aux prescriptions citées plus haut, figurant dans le permis d'aménager, ceci afin d'assurer un ensemble harmonieux. ■

Règlement local de publicité

à l'étude



Notre territoire étant celui d'un Parc naturel régional, les publicités sont totalement interdites sur la commune, sauf si nous nous dotons d'un Règlement local de publicité (RLP) qui encadre les autorisations.

Dans l'objectif de changer les abribus et les sucettes-plans totalement hors d'usage, la commune vient de lancer la procédure nécessaire à la mise en œuvre d'un RLP.

C'est une procédure assez complexe, presque identique à celle d'un Plan local d'urbanisme (PLU) qui comprendra également la réglementation des enseignes et des pré-enseignes. Nous l'avons confiée à Bruno Schmit qui a déjà travaillé pour la commune lors du PLU.

Des réunions d'un Comité de pilotage comprenant toutes les composantes du Conseil municipal sont programmées, ainsi que la consultation des Personnes publiques associées, de même qu'une concertation avec les commerçants et la population.

Vous êtes invités à participer :

RÉUNION PUBLIQUE sur le Règlement local de publicité
samedi 13 octobre 2018 de 10h à 12h
salle du Conseil municipal.

La procédure se terminera par un vote en Conseil municipal et fera l'objet d'une enquête publique. ■

Aménagement de la coulée verte

réfléchissons-y ensemble

Le cabinet Christophe Père Paysagiste a été désigné à l'issue de l'appel d'offres pour l'étude d'aménagement de la coulée verte. Afin d'associer les riverains et Mesnilois concernés, nous avons préféré retarder la réunion prévue avec les habitants dans le cahier des charges. Aussi, nous vous attendons :

Samedi 29 septembre de 10h à 12h sur place,
parking du Centre commercial Champmesnil.





Tous prêts pour la rentrée ?



Le lundi 3 septembre, la rentrée se fera sur un nouveau rythme alternant 2 jours scolaires, 1 jour sans école, 2 jours scolaires.

Comme déjà communiqué, les horaires seront les suivants, pour toutes les écoles du Mesnil :

Elémentaires et maternelles	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Périscolaire	7h30-8h30	7h30-8h30		7h30-8h30	7h30-8h30
Scolaire	8h30-11h30	8h30-11h30		8h30-11h30	8h30-11h30
Pause méridienne	11h30-13h30	11h30-13h30		11h30-13h30	11h30-13h30
Scolaire	13h30-16h30	13h30-16h30		13h30-16h30	13h30-16h30
Périscolaire	16h30-19h	16h30-19h		16h30-19h	16h30-19h
Etudes en élémentaire	16h30-18h	16h30-18h		16h30-18h	16h30-18h
Périscolaire post études	18h-19h	18h-19h		18h-19h	18h-19h
Extrascolaire			7h30-13h ou 7h30-19h		

Toutes les informations concernant les accueils péri et extrascolaires sont consultables sur le site charlotte-loisirs.fr de notre prestataire Charlotte3C (vous trouverez le lien également depuis le site de la mairie).

ORGANISATION DES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Avec le retour à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018, l'organisation de l'accueil le mercredi se voit modifiée.

Pour permettre à chacun une vision éclairée de ces temps d'accueil qui incombent à la commune et sont confiés au prestataire Charlotte3C, voici quelques données.

GARDERIES PÉRISCOLAIRES

Garderie	2015-2016 Moyenne/jour	% élèves	2016-2017 Moyenne/jour	% élèves	2017-2018 Moyenne/jour	% élèves
Matin	42	6 %	63	9 %	57	9 %
16h30-19h	123	18 %	123	18 %	116	16 %
18h19h	23	3 %	21	3 %	20	3 %

On constate une stabilité de fréquentation sur ces 3 temps de garderie.

TEMPS EXTRASCOLAIRES DU MERCREDI

Année scolaire	Total des élèves en maternels et élémentaires	Moyenne/mercredi 11h30-19h	% de fréquentation sur le total des élèves
2014-2015	666	80	12,02 %
2015-2016	690	86	12,42 %
2016-2017	703	110	15,70 %
2017-2018	691	100	14,42 %

On note une hausse de fréquentation en 2016/2017, principalement en maternelle, et une certaine stabilité sur 2017/2018. Qu'en sera-t-il en 2018/2019 avec le retour aux 4 jours d'école et la possibilité d'inscription sur demi-journée ou journée entière ?...



PERSPECTIVES

La commune étudie la construction de nouveaux locaux pour l'accueil des activités extrascolaires, sur la base d'une capacité de 200 élèves (100 en élémentaire et 100 en maternelle), ce qui donne une large marge de possibilité d'accueil.



LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

A l'occasion de la fête des Accueils de loisirs organisée par le personnel de Charlotte3C le samedi 9 juin, les parents ont pu découvrir les déclinaisons du projet pédagogique développé tout au long de l'année scolaire tant sur les mercredis que durant les vacances scolaires :

- pour les maternelles, découverte des 5 sens,
- avec les élémentaires, découverte des arts, de l'environnement... et, à partir d'avril, organisation de la fête qui fut un beau succès (vidéo consultable sur le site de la mairie).

Les activités plébiscitées par les élèves suite aux NAPS sont les suivantes : piscine, tennis, let'dance, fabrication du bonhomme hiver pour le carnaval...

Nota : lorsqu'un prestataire gagne un marché de services, il a pour obligation de reprendre le personnel existant, dans (a minima) les mêmes conditions que le prestataire précédent. Le personnel choisit de rester ou pas.

Cette année, il y a donc eu quelques changements au sein des équipes d'animation et C3C ayant à cœur d'optimiser ses prestations, gageons que de nouvelles têtes seront présentes à la rentrée. Ceci, afin de toujours proposer à nos enfants, le meilleur service possible !





RESTAURATION SCOLAIRE, L'ORGANISATION PAR LE MENU

Le temps méridien est pour les élèves un moment important à la fois de détente et de restauration. Son organisation facultative relève de la compétence des communes. Comment cela se passe-t-il au Mesnil Saint Denis ?



L'accompagnement des élèves

La commune délègue à un prestataire l'encadrement et l'animation de 11h30 à 13h20. Ce sont les animateurs de Charlotte3C qui assurent ce temps.

De nombreuses activités sont proposées aux enfants. Exemples pour l'année scolaire 2017/2018 : origami, création collective d'une toupie géante, activités manuelles, danse, jeux collectifs, pixel art, tissage, jeux collectifs, expression corporelle, danse et organisation de battle !

Les repas

Sodexo est le fournisseur des repas qui sont confectionnés par son personnel à la cuisine centrale du collège Philippe de Champagne selon les menus élaborés par une nutri-

tionniste et étudiés environ tous les deux mois par une commission Menus à laquelle les représentants de la commune, du collège, du prestataire et des parents d'élèves sont invités à participer.

Les mets sont livrés en liaison chaude tous les jours dans nos offices de restauration. Ils sont maintenus en température dans les chariots-étuves prévus à cet effet. Cela autorise l'utilisation d'un maximum de produits frais.

Les repas sont servis par du personnel municipal qui assure également l'organisation et l'entretien de l'office.

Les élèves sont surveillés et aidés par les animateurs de Charlotte3C, en collaboration avec le personnel de la commune (ATSEM pour les maternelles, personnel de service pour les élémentaires).

Quelques chiffres

Période de septembre 2017 à début juillet 2018	Maternelle Champmesnil 132 élèves	Maternelle Bois du Fay 94 élèves	Elémentaire Champmesnil 216 élèves	Elémentaire Bois du Fay 204 élèves
Fréquentation moyenne sur 10 mois	78 %	80 %	80 %	74 %
Total	79 % des maternelles		77 % des élémentaires	

A la rentrée du nouveau à la cantine...

SoHappy : une appli pour consulter les menus des enfants



Vos enfants ne vous disent pas toujours ce qu'ils ont mangé et/ou vous ne savez pas si le menu du midi et celui du soir seront bien complémentaires ?

N'hésitez pas à consulter les menus sur le site de la mairie ou en affichage à l'extérieur des écoles.

Pour vous aider, dès la rentrée de septembre, vous pourrez télécharger l'application gratuite SoHappy, mise en œuvre par Sodexo. Depuis vos smartphones, tablettes et ordinateurs, celle-ci vous permettra la consultation des menus,

vous informera de la qualité des produits, des compositions nutritionnelles et allergènes et vous offrira des conseils nutritionnels.

C'est simple, il suffit de se connecter sur www.so-happy.fr

Table de troc, un projet anti gaspillage du CMJ !

En septembre, toujours dans le but de sensibiliser les jeunes au gaspillage et au tri, une table de troc sera installée dans chaque cantine d'élémentaire afin que les enfants puissent déposer ce qu'ils n'ont pas consommé (ex : fromage emballé) et prendre ce qu'un camarade n'a pas mangé (ex : fruit). Ce projet a été initié par le CMJ (Conseil municipal des jeunes) avec le soutien de notre prestataire.



Je découvre la municipalité !

Mardi 12 juin, les grandes sections de la maternelle Champmesnil ont été accueillies en mairie pour une présentation des différents métiers exercés dans la commune, une visite des locaux et une explication du rôle du Maire et du Conseil municipal.

Enfants, enseignants et accompagnateurs ont apprécié cet accueil personnalisé à portée des jeunes enfants.

A renouveler...

L'opéra à portée des primaires

Vendredi 29 juin et lundi 2 juillet, les classes de l'élémentaire Champmesnil ont présenté un travail pédagogique mené cette année autour de l'opéra. Les classes de CM1 et CM2 ont chanté *Mademoiselle Louise* et *l'aviateur ailé*, histoire située dans la France de 1944. Les plus jeunes ont, eux, présenté *Myla* et *l'arbre bateau*, histoire émouvante d'un grand-père qui apprend à sa petite fille à aimer les arbres, disparaît, et dans l'esprit de Myla se réincarne en bateau en bois.

De bien belles prestations menées par des enseignantes d'un enthousiasme communicatif et musical !



Les délégués de classe du collège Philippe de Champaigne accueillis au Sénat

Dans le cadre des cours d'éducation morale et civique, les deux délégués de chaque classe de 6^e à la 3^e ont été reçus au Sénat pour une visite et une découverte des institutions de la République.

Visite très appréciée qui sera reconduite les prochaines années.

Merci au sénateur Michel Laugier et à ses équipes qui ont facilité et assuré cet accueil.

700 voix d'élèves pour ne pas oublier - dont celles du collège privé Sainte Thérèse

Labellisé par la Mission du Centenaire, un remarquable travail de mémoire a été réalisé par les élèves de quatre établissements privés catholiques, dont le collège Sainte Thérèse. Un livre, une exposition et un spectacle font retentir ces Voix (re)Tranchées que 700 élèves, aidés de 33 professeurs, ont fait revivre d'une plume imaginative. Plus de 1800 fichiers ont été produits et composent un épais recueil.

Le 17 mai, le spectacle donné dans la salle Jean Racine à St Rémy-lès-Chevreuse fut bouleversant.





Défi zéro déchet, allez, on le fait !

du 14 septembre au 16 décembre 2018

Le Mesnil en transition

vous invite à vous joindre au Défi zéro déchet, accompagné par l'ADEME, l'ALEC SQY, le PNR, la Région Île-de-France et bien d'autres partenaires. Objectifs : réduire nos poubelles tout en faisant des économies !

Pour vous expliquer le principe, plusieurs réunions et ateliers vous sont proposés au CLC de 20h à 22h :

- **mardi 18 septembre** : réunion de lancement, explication du défi,
- **mardi 16 octobre** : atelier « jetable-durable » - les alternatives économiques et durables à nos objets du quotidien,
- **mardi 13 novembre** : atelier « Do it yourself » - recettes de produits d'entretien et cosmétiques,
- **mardi 27 novembre** : bébé zéro déchets - couches lavables, lingettes, savon, alimentation.

Et beaucoup d'autres événements dans les communes environnantes pour vous accompagner dans ce défi : repar'café, troc de vêtements, initiation couture, déco et cadeaux de Noël durables, visites d'Emmaüs, de Centres de tri, de ressourceries...

Le Mesnil en transition sera présent au Forum des associations pour répondre à vos questions.

Inscriptions au défi avant le 14 septembre par mail à : zerodechet@energie-sqy.com

Tous les renseignements sur le site : www.energie-sqy.com ■



Le cimetière se met au vert

Mise en herbe d'une première tranche des allées



Notre label Terre saine donne à la commune des obligations, librement consenties pour préserver la santé des habitants, petits et grands.

Parmi les soucis liés au désherbage, l'entretien du cimetière est probablement celui qui génère le plus de travail pour les services techniques et le plus d'incompréhension de la part des familles.

Conscient de cette problématique, le PNR a lancé il y a un peu plus d'un an une étude groupée pour l'entretien des cimetières de son territoire. Le Mesnil Saint Denis s'est associé à cette étude dont les résultats ont été remis en novembre, ainsi qu'à la mise en application des choix préconisés.

Ainsi, les travaux proposés consistent à :

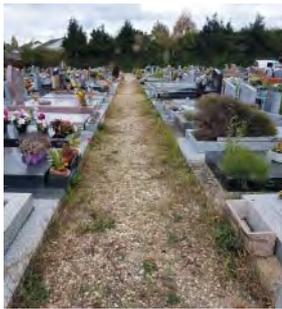
- mettre en herbe des allées secondaires afin d'éviter la pousse d'herbes folles entre les graviers (il s'agit de gazon spécifique qui ne demande que 2 à 3 entretiens annuels),
- planter du sedum dans les inter-tombes afin d'étouffer les herbes non désirées,
- réaliser des allées primaires, aujourd'hui en gravillon, en béton désactivé, tout en gardant un maximum de surface non imperméabilisée.

Nous avons prévu la réalisation de ces travaux en deux tranches :

- une première dans la partie la plus récente du cimetière (à droite en entrant),
- la seconde dans la partie la plus ancienne (à gauche en entrant). Celle-ci fait actuellement l'objet d'une opération de reprise de concessions dont le processus est long, les travaux ne seront réalisés que dans deux ans environ, ce qui laissera également le temps de voir comment se comporte la première partie.

Les travaux de la première phase vont être lancés par la commune début septembre afin que les espaces plantés soient à nouveau accessibles pour la Toussaint.

Un affichage sur place expliquera l'avancée des travaux et les dates de fermetures de certains espaces. ■



Phasage

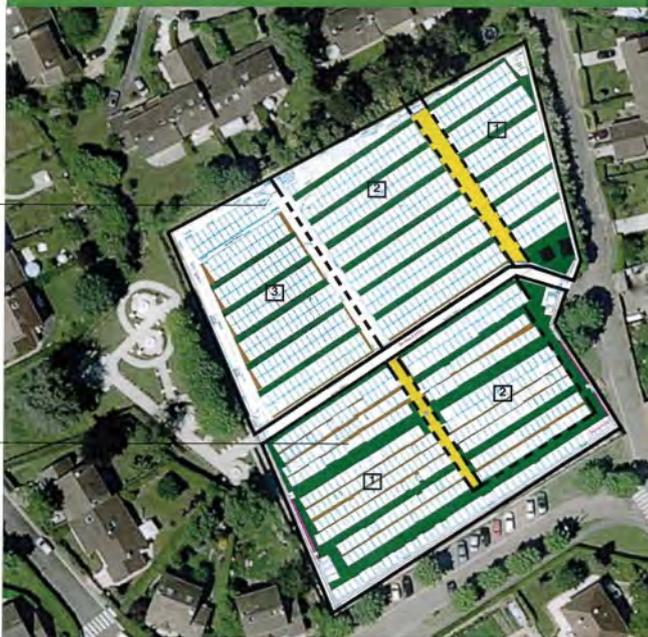
Tranche 1 : extension à réaliser par zones 1/2/3

Tranche 2 : cimetière ancien
 À réaliser par zones 1/2 :
 -zone 1 : allées enherbées/ allées étroites/ allée périphérique enherbée/ Vivaces le long mur
 -zone 2 : allées enherbées/ allées étroites/

ATELIER TRAVERSES

GESTION DURABLE ET VALORISATION DU PAYSAGE ET DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES CIMETIÈRES dans le cadre de l'objectif zéro phyto

COMMUNE DU MESNIL-SAINT-DENIS



Orientations

- Traiter les voiries en béton désactivé (avec variante enrobé)- Hors marché
- Enherber les allées secondaires sur gravier conservé
- Planter les allées trop étroites d'alternative au gazon (*Hernaria glabra*)
- Planter les pieds de murs

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

JUN 2018 3

Nous remercions les familles concernées par la fermeture des allées de leur compréhension.



Les orties, les épines, les hérissons, vous connaissez, qui s'y frotte s'y pique ! Mais d'autres rencontres lors de promenades ou d'activités nature peuvent causer de sérieux désagréments. Tiques, moustiques tigres, chenilles urticantes,... mieux vaut ne pas les croiser.

Quand la tique attaque...

La tactique pour éviter qu'elle vous pique ou plutôt vous morde (elle se laisse tomber sur ses proies depuis les herbes hautes) est de sortir couvert dans les près et sous-bois (vêtements longs protégeant bras et jambes, pantalon dans les chaussettes) et de ne pas vous aventurer dans les broussailles, les fougères, les herbes hautes.

Par précaution, ayez un tire-tique toujours avec vous ou à proximité, inspectez votre corps dans ses moindres recoins après toutes balades ou activités dans la nature (ou même dans votre jardin s'il arbore quelques mètres carrés sauvages).

En cas de pique, pas de panique pour autant, les tiques ne sont pas toutes porteuses de la bactérie responsable de la maladie de Lyme et elles ne transmettent pas l'infection instantanément.

Notez que la maladie de Lyme n'est pas contagieuse. Mais que la tique est de plus en plus présente dans nos régions.

La nature c'est beau... mais ça peut piquer aussi !



Moustiquaire salubre

On l'appelle tigre mais il ne rugit pas et ne fait aucun bruit en vol contrairement au moustique commun. Tout petit (quelques millimètres), on le distingue par ses rayures blanches sur l'abdomen et les pattes et ses ailes noires. Le moustique tigre s'installe petit à petit dans les régions françaises et pourrait présenter le risque de transmettre le virus de la dengue ou du chikungunya. Aucune épidémie n'est à déplorer pour l'instant. Il convient de se protéger d'une façon générale contre les piqûres de moustiques en installant une moustiquaire notamment sur les lits des bébés. En éliminant ou limitant toutes les sources d'humidité (eau stagnante dans les gouttières ou caniveaux, déchets abandonnés, vases, soucoupes...).

Une procession de chenilles ? je déguerpis !



Les poils des chenilles processionnaires provoquent des réactions allergiques sévères (démangeaisons, difficultés respiratoires...). Accrochées aux pins, aux chênes ou se déplaçant en groupe, leurs poils peuvent aussi flotter dans l'air. Si vous apercevez un nid ou une procession, passez votre chemin et évitez de vous frotter les yeux. ■

Retrouvez conseils et recommandations sur le site de la mairie.





Mieux connaître notre intercommunalité



**Savez-vous quelles compétences sont exercées par la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) à laquelle Le Mesnil Saint Denis appartient ?
Petit focus...**

Gestion des déchets

Nous rejoignons un syndicat dont c'est le métier

Ce n'est plus la commune qui exerce en direct l'organisation du ramassage et du traitement des déchets, c'est la CCHVC.

Depuis quelques mois, un nouveau personnel a été recruté, spécifiquement pour s'occuper des déchets du Mesnil Saint Denis : il s'agit de Gwennaëlle Le Baud.

Elle travaille trois jours par semaine dans les locaux de la commune pour être au plus près des problématiques. Vous pouvez la joindre par mail : cchvcom@lemesnilsaintdenis.fr

De plus, la commune a souhaité rejoindre un syndicat qui gère les déchets d'autres communes de la CCHVC : le Syndicat intercommunal d'évacuation et d'élimination des déchets (SIEED).

Ceci devrait être effectif au 1^{er} janvier 2019.

Pourquoi ? A chacun son métier. Le SIEED a des compétences que ni une commune, ni une intercommunalité ne peuvent réunir.



Mobilités

Vite, il vous reste six mois pour tester l'un des trois véhicules électriques à votre disposition !



Là encore, cette compétence ne peut plus être exercée en direct par les communes. C'est pourquoi la CCHVC a lancé une étude des mobilités sur son territoire afin d'étudier avec Île-de-France Mobilités les améliorations qui pourraient être apportées dans la desserte des communes de la Vallée. Cette étude est réalisée par le cabinet Iter sous le pilotage d'Evelyne Aubert.

C'est dans ce cadre que l'équipement en bornes de recharge pour véhicules électriques a été réalisé fin 2016 dans

toutes les communes et que l'expérimentation d'écomobilité partagée a été lancée avec la société Clem. Celle-ci arrive à son terme fin 2018. Il est encore temps de profiter de cette opportunité.

Mode d'emploi de l'écomobilité

Au Mesnil Saint Denis, trois Renault Zoé sont à votre disposition pour la location (devant La Poste, à Champmesnil et sur le parking de la pharmacie à Henriville).

- Vous vous inscrivez en ligne, vous louez, vous partez !
- Renseignements : www.clem.mobi
- Pourquoi louer une voiture électrique ?
 - parce que votre véhicule est immobilisé ou en réparation,
 - parce que vous ne voulez pas acheter un second véhicule qui ne sert que ponctuellement,
 - parce que vous vous rendez à Paris, qu'il est devenu impossible d'y circuler et de se garer : avec un véhicule électrique Clem vous bénéficiez de 6h gratuite sur les places réservées aux voitures propres ! La location vous coûte moins cher que le prix d'un parking parisien !

Clem sera présent au Forum des associations pour répondre à vos questions.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Pour une solidarité par bassin versant

Depuis le 1^{er} janvier 2018, cette compétence relève obligatoirement des intercommunalités.

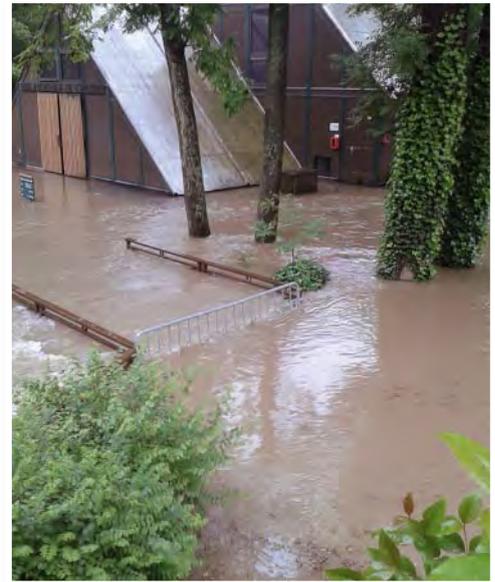
Conformément à la loi, la CCHVC travaille au transfert de l'exercice de ces missions à un syndicat mixte, dans une logique de bassin versant, tout en préservant les missions exercées par le Parc naturel régional (PNR) pour la protection et la gestion des milieux aquatiques.



Le Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Haute Vallée de l'Yvette (SIAHVY) qui a déjà signé une entente avec le PNR est l'acteur principal tout désigné pour remplir ces fonctions essentielles sur le bassin versant de l'Yvette.



Tout ceci a un coût non négligeable : vous verrez dans vos prochaines feuilles d'impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière) apparaître une nouvelle ligne intitulée GEMAPI.



Cette décision prise par l'État ne sera pas indolore mais au regard des inondations encore subies il y a quelques mois par nos voisins de Chevreuse et Saint-Rémy-lès-Chevreuse, on comprend que des travaux sont obligatoires pour gérer les cours d'eau. Nous sommes une commune de plateau, mais les eaux qui partent de chez nous s'écoulent dans les communes en aval. C'est pourquoi la logique de solidarité par bassin versant a été adoptée par l'État.

Vie économique

Création du Club des entrepreneurs de la Vallée

Désormais cette compétence est obligatoirement intercommunale. Afin de créer une dynamique locale, la CCHVC propose la création d'un Club des entrepreneurs de la Vallée, afin de leur permettre de se connaître et, peut-être, créer des synergies.



Un premier rendez-vous autour d'un apéritif est prévu **jeudi 13 septembre entre 12h et 14h**.

Début juillet, un courrier a été envoyé aux chefs d'entreprises des communes de la Vallée, invitant les personnes intéressées à s'inscrire. Le lieu de la rencontre, situé sur le territoire, sera communiqué par courriel après inscription.

Pour tout renseignement :
cchvc78@orange.fr
 ou snelec@lemesnilsaintdenis.fr ■





Le Parc naturel régional, acteur et partenaire culturel

Histoires d'ici

Au mois de juin se sont achevés les 11 ateliers d'écriture du projet **Histoires d'ici** organisé par le Parc naturel régional (PNR) et 11 bibliothèques du territoire (dont celle du CLC), en partenariat avec le Labo des histoires et l'auteure jeunesse Sophie Humann. L'aventure collective a connu un franc succès : 97 enfants entre 7 et 12 ans ont participé à l'écriture de ce récit commun !

Pour réunir nos petits écrivains avant les vacances d'été, un goûter-lecture a été organisé le 23 juin dernier au Mesnil Saint Denis. L'édition du recueil final illustré est prévue quant à elle pour l'automne.



Rallye du Parc et lancement officiel de la Racine, nouvelle monnaie locale

Aux artistes le Patrimoine !



Du 14 septembre au 10 octobre, vous pourrez admirer une Polyphonie chromatique sur les murs extérieurs de la ferme de Beaurain, œuvre créée par Valérie Loiseau, graveur-sculpteur.

Inspirée par les champs et labours alentour, l'artiste « *souhaite établir un dialogue entre une nature revisitée et le paysage rural dans sa réalité concrète...* ».

L'installation de 16 gravures grand format sur les ouvertures extérieures des granges permettra à chaque promeneur de bénéficier d'une vision originale visant à proposer un voyage chromatique sous la forme d'un nuancier rythmé et lumineux.



Le **dimanche 7 octobre**, le PNR proposera aux habitants du territoire une promenade autour du Mesnil Saint Denis durant un parcours de découverte et de jeux en famille ou entre amis.

Pique-nique à la Ferme de Beaurain, passage par la brocante de la Saint Denis place de l'église,... tout cela sur le thème de la monnaie locale, la Racine, projet soutenu par le PNR, dont le lancement officiel se fera à cette occasion.

Inscriptions sur le site du PNR : www.parc-naturel-chevreuse.fr ■





100 % des toutous du club mesnilois obéissants !

Le club Éducation canine a organisé le week-end du 19 et 20 mai dernier son concours d'obéissance. Plus de 50 équipes à 2 et 4 pattes se disputèrent le challenge quand d'autres étaient là pour obtenir leur baptême. Les nombreuses heures de travail et d'assiduité des tandems maître/chien ont abouti à 100 % de réussite au certificat de sociabilité et d'aptitude à l'utilisation et au brevet d'obéissance pour les chiens du Mesnil Saint Denis. En classes 2 et 3, le Mesnil finit à la 3^e place. La qualité de l'organisation par les bénévoles du club (entretien du terrain, installation des équipements et accueil chaleureux) fait que chaque concours affiche complet. En fin d'après midi se déroula la traditionnelle remise des récompenses en produits locaux et lots appréciés par tous, suivie par les chaleureux remerciements envers les organisateurs bénévoles du club en présence d'élus. ■

L'univers de la natation artistique nous a conquis

Les 23 et 24 juin, le temps d'un spectacle aquatique, notre piscine intercommunale est devenue le centre de l'univers ! La section natation artistique de l'ASMD (les Aqualys) y a tenu son 32^e Gala sur le thème "L'Espace... d'un Gala". Autour d'un bassin à ciel ouvert, les nombreux spectateurs ont assisté à l'embarquement sidéral de 35 sirènes de tous âges, aux démonstrations des épreuves de propulsion ainsi qu'à 10 ballets cosmiques aux noms évocateurs : Mars attaque, Big Bang, Spoutnik, Mission Apollo...

Ces chorégraphies ont permis d'apprécier la technicité et la grâce des ballerines. Les décors, les maillots et la mise en scène ont été remarquables. Ce gala de natation artistique ne pourrait bien évidemment pas se tenir sans les nombreux bénévoles que sont les entraîneurs-chorégraphes, les partenaires, les décorateurs, les couturières et les parents. Qu'ils en soient tous ici chaleureusement remerciés. Vous regrettez d'avoir manqué ce merveilleux spectacle, alors ne ratez pas la 33^e édition en juin 2019 car vous n'aurez plus d'excuses... ■



Tous champions ! Le tournoi Bellec, un joli prélude !



Près de 200 footballeurs débutants âgés de 8 à 9 ans pour les garçons et 10 ans pour les filles venus de 11 clubs d'Île-de-France se sont confrontés toute la journée du samedi 9 juin lors de la 5^e édition du

tournoi de football Christian Bellec. Les très nombreux spectateurs ont assisté dans une ambiance tant festive que passionnée à des matchs d'une grande qualité. Trois équipes du Mesnil ont concouru. Les récompenses ont été remises par les dirigeants de la section football de l'ASMD, le Maire-adjoint aux Sports et le fils de Christian Bellec. Tous nos remerciements vont aux bénévoles qui ont contribué à la réussite sportive et festive de ce tournoi. ■



Des pirouettes tout autour du monde

Gala de gymnastique artistique

Petit tour du monde en musique et en mouvement pour la centaine de gymnastes artistiques de l'ASMD, qui ont présenté, samedi 16 juin, leurs progrès de l'année aux nombreux spectateurs. Ces jeunes sportifs nous ont ainsi promené du Brésil à l'Italie en passant par Paris ou New York au travers de leurs chorégraphies gymniques, mais ont également montré leur capacité en présentant des démonstrations individuelles sur les quatre agrès de gymnastique : le saut, les barres, la poutre, et le sol. Cet après-midi a également clôt le challenge interne de la section qui avait eu lieu le matin et dont les lauréats ont été récompensés des mains de Mme Aubert, Maire, Mme Hutin, présidente de l'ASMD et M. Chauvierre, Adjoint au sport. ■



Le TCM en fête

Le Tennis club mesnilois a organisé le 3 juin dernier son opération balles roses pour sensibiliser les femmes à la pratique du tennis. Elles ont été nombreuses, ainsi que les enfants à franchir les grilles du club pour profiter d'animations gratuites, encadrées par les professeurs et les bénévoles du TCM tout en se restaurant et en musique. Les sourires radieux des participants à la fin de l'opération balles roses sont les meilleurs remerciements que les membres du TCM pouvaient espérer.



Le 23 juin 2018 s'est déroulée la fête du TCM. Au menu, jeux et goûter, "doubles surprises" puis un match d'exhibition entre les deux professeurs Brice et Thomas. Le temps d'un instant, nous pensions assister au match Nadal/Thiem. La journée s'est terminée par un apéritif offert par le club puis par un barbecue et... fiesta jusqu'au bout de la nuit !

Un grand merci à tous les membres du TCM pour l'animation sportive et festive de notre commune. ■



Le Président de la Fédération française de basket en visite au Mesnil Saint Denis

A l'occasion de la fête de la section basket de l'ASMD, le 24 juin, Pierre Siutat, Président de la Fédération française de basket-ball, a fait l'immense honneur de répondre présent à l'invitation du Président de la section, Julien Touache, alors qu'une finale importante à laquelle il aurait dû assister se jouait en Italie.

Evelyne Aubert lui a remis la médaille du dévouement décernée par la commune aux bénévoles méritants et l'a remercié pour son engagement au service du sport collectif. Un bel échange et une unité de vue avec cet homme sincère et conscient de l'importance des clubs de proximité tels que le nôtre. Les familles venues nombreuses participer à ce moment convivial ont apprécié les encouragements de ce sympathique Président de Fédération. ■

88 sportifs mesnilois à l'honneur !



En récompense des titres obtenus au cours de l'année, 88 sportifs mesnilois ont reçu chacun un trophée remis samedi 30 juin par les élus venus nombreux participer à cette sympathique cérémonie annuelle créée il y a quatre ans.

Les parents, entraîneurs et responsables des sections de l'ASMD ainsi que sa Présidente, Claudette Hutin, ont confirmé par leur présence nombreuse

l'intérêt qu'ils portent à ce Trophée.

Un bien petit geste pour encourager nos jeunes (et moins jeunes) sportifs dans leur pratique et la reconnaissance des efforts accomplis pour se hisser sur des podiums très disputés. ■



35 bougies pour le club de tir à l'arc



Le 16 juin, la section tir à l'arc de l'ASMD a fêté dignement ses 35 années d'existence lors de son assemblée générale. Au programme : bonne humeur, déguisements, grillades et bien évidemment quelques flèches bien placées ! Joyeux anniversaire aux archers.

A noter : un concours régional de tir à l'arc organisé par le club se déroulera dimanche 14 octobre. ■





Carnet de voyage

en Allemagne avec le Comité de jumelage

Juste pour vous donner envie de participer à la prochaine escapade chez nos amis allemands, voici le carnet de voyage de l'un des participants !



Jeudi 10 mai 9h

Départ en car pour 44 personnes : fidèles du jumelage, choristes du Chœur du Mesnil ou encore Mesniloises et Mesnilois curieux de découvrir cette ville jumelle dont ils ont beaucoup entendu parler... Direction Wiesbaden. Repas et nuit à l'hôtel.

Vendredi 11 mai 7h30

Après un petit-déjeuner copieux, direction l'embarcadere de Mayence pour une croisière de 4 heures. Au programme : plongée romantique sur le Rhin et repas à bord. Sous un soleil radieux, découverte des coteaux escarpés couverts de vignobles, de magnifiques châteaux et bien-sûr le légendaire rocher de la Lorelei.

Fin de cette charmante parenthèse à Boppard, puis départ en bus en direction d'Hankensbüttel.



Samedi 12 mai

Le matin, visite de la ville pour ceux qui ne connaissent pas. L'après-midi, visite de Lunebourg, cité construite sur une mine de sel. Le soir, un repas grillades était organisé par nos amis allemands dans une ambiance très sympathique, agrémentée par des chansons en français ou en allemand, dont l'une interprétée avec beaucoup d'émotion par Benjamin Fau, célébrant l'amitié franco-allemande.



Dimanche 13 mai 8h30

Retour vers le Mesnil Saint Denis, avec un regret, celui de ne pas être restés plus longtemps.



Commémoration du 73^e anniversaire du 8 mai 1945

En présence de Nadia Hai, députée de la 11e circonscription, une foule nombreuse s'est réunie autour du monument aux morts pour rendre hommage aux Françaises et Français disparus au cours du sanglant conflit de la Seconde Guerre mondiale. Les élèves du collège Sainte-Thérèse, par la lecture de textes d'adolescents de cette époque (dont Anne Frank) ont souligné les exactions qui ont été subies par les populations. Les jeunes élus du Conseil municipal des jeunes ont lu des extraits du discours de Simone Weill prononcé lors de son entrée à l'Académie française, extraits choisis pour rappeler la Shoah, la nécessité du devoir de mémoire et l'importance de l'Europe.

Puis, dans son discours, Madame le Maire a insisté sur le rôle des citoyens pour que jamais le souvenir ne s'efface et que jamais de telles horreurs ne se renouvellent, ceci dans un contexte mondial propice aux refus de la différence et aux violences de toute nature.

Une cérémonie émouvante, pleine de sens et appréciée des Mesniloises et Mesnilois présents.



Fête des voisins

Rien n'arrête la bonne humeur des Mesnilois !

Malgré le déluge qui s'est abattu vendredi 25 mai au soir, la majorité des sites ont maintenu cette rencontre annuelle amicale et festive. Repliés dans les sous-sols, garages ou encore salles à manger pour certains, bien à l'abri sous des tentes hermétiques... ou pas pour d'autres, les mots d'ordre pour tous ont été bonne humeur et convivialité ! Bravo aux Mesniloises et aux Mesnilois qui, même trempés, savent garder humour et sourire !





26
MAI



Majeurs, électeurs et citoyens responsables

Depuis l'inscription automatique des jeunes de 18 ans sur les listes électorales, les communes sont invitées par l'État à organiser la remise officielle et solennelle de leur carte d'électeur. Samedi 26 mai, 56 jeunes de 18 ans ont donc été conviés par Madame le Maire à participer en mairie à une cérémonie de Citoyenneté. Une douzaine seulement avaient fait le déplacement, en présence de leurs parents et d'une partie du Conseil municipal, pour recevoir leur toute première carte d'électeur.

Après la signature de leur carte et la remise d'un livret sur la citoyenneté, chacun a ensuite pris part avec plaisir au verre de l'amitié offert à l'issue de la cérémonie.

Spectacle "Vivants" par la compagnie Les Fugaces

Dimanche 27 mai, à côté de l'église, une troupe de cinq comédiens a emmené les spectateurs et passants dans une déambulation philosophique au fil des rues avoisinantes, pour se terminer par un moment de convivialité afin de recueillir l'avis des participants sur cette prestation en cours de finalisation.

Un moment festif et apprécié des quelques Mesniloises et Mesnilois présents.



27
MAI





Vide-greniers

Qui aime fouiner y remplit son panier !

Dès les premières heures, les exposants ont pris possession des stands réservés pour se défaire du surplus encombrant leurs garages, greniers et autres dépendances. La pelouse à l'arrière du château offrait aux badauds un cadre exceptionnel pour faire de bonnes affaires tout en assurant une sécurisation optimale de la manifestation, respectant les directives du dispositif Vigipirate.

Rappelons que ce vide-greniers est organisé par le Comité de jumelage. Ses bénéfices sont destinés à financer les rencontres avec notre ville jumelle allemande : Hankensbüttel. Le Comité de jumelage recherche des bénévoles pour enrichir son équipe de nouvelles idées, n'hésitez pas à prendre contact, parler allemand n'est pas obligatoire !

17
JUN

La kermesse paroissiale *ne dément pas son succès proverbial !*

L'association paroissiale du Mesnil organisait sa traditionnelle kermesse des trois clochers. L'apéritif de bienvenue a donné le départ des festivités en présence des élus et de notre curé. Les nombreux participants se sont essayés aux différentes activités ludiques proposées : jeux anciens, tir à l'arc, tir à la carabine. Ils ont pu chiner des bonnes affaires (livres, vêtements, bijoux), participer à la tombola, assister aux spectacles ainsi que se restaurer. Contrairement à l'année dernière, le Père Tranbaloc n'a pas brillé au concours de tir à la carabine.

Un très grand merci aux bénévoles pour ce moment de convivialité et de partage avec tous nos concitoyens.



Cérémonie d'anniversaire de l'appel du 18 juin

18
JUN



Placée sous le haut patronage du Président du Sénat, Gérard Larcher, la commémoration du 78^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 s'est déroulée devant le monument La Malmédonne à La Verrière. Étaient également présents notre députée, Nadia Hai, ainsi que de nombreux élus de Coignières, Maurepas et Le Mesnil Saint Denis. Cette cérémonie a permis à notre fidèle porte drapeau, Monsieur Frydman, d'inaugurer notre magnifique nouveau drapeau !

Chic et blanche

*une soirée d'exception
pour 80 privilégiés !*

Au programme organisé par le Syndicat d'initiative (SI) : un dîner gastronomique aux chandelles dans le cadre prestigieux du château, précédé d'un délicieux apéritif, avant d'entrer dans la cour baignée d'une douce musique d'ambiance et d'assister à un spectacle de danse par les élèves du CLC. Pour terminer : un lâcher de lanternes chinoises sur la plaine de Beaurain, on se serait cru à Versailles !

Bravo et merci aux bénévoles du SI pour cette magnifique soirée !



23
JUN



Les 60 ans du CLC

une fête qui restera mémorable !



Le soleil était de plomb, la France jouait face à l'Argentine en 8^e de finale de la Coupe du monde et pourtant ! Tous les Mesnilois (ou presque) étaient là, dans le parc du château, pour honorer et fêter dignement les 60 ans de notre Centre Loisirs et Culture, Maison des jeunes et de la culture, après avoir été un Foyer rural.

Le programme des festivités était très varié. Le public a pu découvrir les ateliers de modelage, de céramique, d'aquarelle, de point de croix et de dessin. Les démonstrations de danse classique, de claquettes, de jazz rock, de modern'jazz, de hip hop et de danse contemporaine où jeunes et adultes ont offert des performances remarquables ont enchanté les spectateurs. Même succès avec les prestations de l'école de musique.

L'ambiance festive invitait chacun à participer dans la bonne humeur aux jeux en bois, au bubble foot. Enfin, comme toute bonne histoire d'Astérix, l'après-midi s'est terminé autour d'un apéritif et d'un barbecue géant où les participants, tout en écoutant un concert du groupe The Soulmates ont partagé dans la joie et la convivialité les mets qu'ils avaient apportés. Un magnifique et délicieux gâteau confectionné par Marina Traiteur est venu clôturer la fête.

Un immense merci à tous les bénévoles du CLC, au directeur et à la directrice-adjointe ainsi qu'aux professeurs qui ont permis de célébrer les 60 ans du CLC en faisant participer les Mesnilois et en leur offrant un spectacle vivant éblouissant.

Très joyeux anniversaire et longue vie à notre CLC !



Un feu bleu blanc rouge !

Une très belle fête nationale (à la veille d'une autre, rondement menée !).

Organisée par le Comité des fêtes, la soirée a débuté par une proposition de restauration de qualité dans une ambiance guinguette. Puis la retraite aux lampions a réuni un nombre impressionnant de Mesniloises et de Mesnilois de tous âges, suivie par un feu d'artifice toujours magnifique, concocté par Pyro Concept dans le parc du château. Le bal et la buvette en cette soirée d'été très agréable ont ensuite retenu les danseurs et les habitants dans une ambiance très conviviale.

Félicitations aux organisateurs !



État civil

Naissances

Bouvy Malo	22 mars 2018	Trégouët Ilan	14 mai 2018
Locret Mafille Ugo	26 mars 2018	Lecroq Liam	25 mai 2018
Courcier Léon	1 ^{er} avril 2018	Damour Amaury	28 mai 2018
Audon Margaux	2 avril 2018	Chevallier Mila	30 mai 2018
Kozicki Julia	20 avril 2018	Libéros Océane	3 juin 2018
Cellie Ana	29 avril 2018	Mathias Sophie	7 juin 2018
Steinmetz Lila	1 ^{er} mai 2018	Tchang Lucas	11 juin 2018
Cadiere Penin Lara	11 mai 2018	Benoit Elias	13 juin 2018
Lemius Rose	11 mai 2018	Le Huault Daniel	17 juin 2018

Mariages

Grimault Romain et Gelé Marion	21 avril 2018	Mulot Eric et Baillavoine Sylvie	9 juin 2018
Belin Alexandre et Picard Myriam	19 mai 2018	Breton Guillaume et Adda Carole	16 juin 2018
Hétier Martial et Wagenaar Véronique	9 juin 2018		

Décès

Rasneur Bernard	19 mars 2018	Garin veuve Flahaut Aurélie	21 avril 2018
Berne Edouard	2 avril 2018	Royer épouse Gendrault Suzanne	21 avril 2018
Salor veuve Sigaud Berthe	3 avril 2018	Bourry épouse Brignone Isabelle	27 avril 2018
Bidoli Diarra Jade	4 avril 2018	Gerbier veuve Thorn Denise	1 ^{er} mai 2018
Richard veuve Pingenet Gisèle	4 avril 2018	Fayolle Georgette	5 mai 2018
Jouan Bruno	5 avril 2018	Leenaert Jean	7 mai 2018
Thuillier veuve Garcie Simonne	7 avril 2018	Levasseur Michel	18 mai 2018
Berger Robert	9 avril 2018	Boubas Michel	5 juin 2018
Cavereau Paul	14 avril 2018	Taillandier veuve Maillier Germaine	13 juin 2018
Dumoulin Jackie	19 avril 2018	Jude veuve Amiot Simonne	13 juin 2018
Boulay Christiane	20 avril 2018		



Espace réservé à l'expression des groupes d'élus municipaux

Chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

Dynamique 2014

Vous venez de lire le bulletin municipal qui est la vérité version « majorité municipale ».

Nous, Dynamique 2014, vous proposons une lecture différente de l'actualité mesniloise. Si vous voulez connaître l'envers du décor / la partie immergée de l'iceberg, contactez-nous à cette adresse dynamique2020@gmail.com, nous vous dirons tout !!!!!

Notez bien l'adresse : 2020 à la place de 2014 !

Aimeric d'Annoville, Valérie Lemaitre, Bertille Bonnain, Pascal Egée, Eric Le Landais

Pour une politique d'investissement responsable (bis) !

Nous avons titré notre dernière tribune libre, « Pour une politique d'investissement responsable ». Nous vous proposons de poursuivre cette réflexion. En effet, la dépense publique et ses recettes sont au cœur de nos histoires et actualités politiques. Hier, une fiscalité abusive fut à l'origine des révolutions des droits de l'homme. Aujourd'hui, notre déficit et notre endettement public sont au cœur des politiques nationales et européennes. Les politiques budgétaires constituent donc le grand sujet de la « Politique ». Justement à l'échelle de notre commune, il constitue également notre grande préoccupation. Il se trouve qu'au moment où nous écrivons cette tribune, des investissements se décident dans le domaine de la petite enfance et de l'enfance (environ 16 millions d'euros). Comme dans les cas historiques et actuels cités, les dépenses devront être financées soit par fonds propres, soit par des subventions, soit par le crédit, soit par les impôts. Aujourd'hui, la commune ne dispose plus de bas de laine. Les dotations de l'État se réduisent à grande vitesse. Ils nous restent le crédit et l'impôt. Même si le domaine de la dépense apparaît légitime, nous devons nous poser la question suivante : notre commune est-elle capable de la digérer ? Or, à ce jour, nous ne disposons pas de plan pluriannuel d'investissement, outil pourtant indispensable pour définir des priorités budgétaires, dans un contexte de réduction des dépenses publiques. Aussi, avant de voter ces dépenses, est-il de la responsabilité du Maire d'élaborer un plan pluriannuel sincère, indispensable pour permettre à tous les élus et aux Mesnilois d'exercer leur discernement. Ils pourront alors déterminer si les choix budgétaires sont responsables par rapport à une priorité : ne pas léguer aux prochaines équipes municipales une situation financière pourrie que les contribuables mesnilois devront, au final, assainir par leurs impôts !

Catherine Michondard, Quentin About, Stéphane Djaadi
Vivre Ensemble au Mesnil-Saint-Denis - <http://vivreensemblemesnil.fr>

Loi logement... danger !

Plusieurs dispositions de la loi sur le logement (ELAN), votées en 1ère lecture et dont l'adoption définitive devrait intervenir en septembre, nous alarment :

D'abord la réduction de 100 % à 10 % seulement du nombre de logements neufs obligatoirement accessibles à des personnes handicapées est en contradiction totale avec la France de 2018, en particulier avec la volonté de bien vivre et bien vieillir à domicile. Au moins 800 000 personnes ont besoin de logements adaptés, or la majorité des immeubles anciens ne le sont pas, plus de la moitié n'ont même pas d'ascenseur et rien dans le projet de loi n'oblige les copropriétés à faire un effort lors de réhabilitations importantes. Pour la grande majorité des personnes handicapées ou âgées, trouver un logement adapté va continuer à ressembler à un parcours du combattant.

Autre sujet d'inquiétude, la vente des HLM facilitée... nous y voyons deux risques, le premier la vente des logements les plus anciens à leurs locataires qui n'auront pas les moyens de les rénover, et nous aurons rapidement près de chez nous des copropriétés dégradées ; le second que les bailleurs sociaux vendent au contraire leurs plus beaux logements à des investisseurs privés, qui imposeront aux locataires des hausses de loyers inacceptables ou les revendront en faisant une belle plus-value alimentant la spéculation foncière. C'est ce qui s'est passé massivement en Allemagne et en Angleterre !

Troisième inquiétude, le "bail mobilité", a priori séduisant pour les personnes en formation, en stage ou en mission temporaire professionnelle... mais le risque est grand qu'il devienne bientôt la norme pour le locataire en contrat à durée déterminée, ajoutant de la précarité à la précarité pour beaucoup puisqu'aujourd'hui la plupart des embauches se font sous ce régime. Mesnilois, nous pouvons tous être concernés...

Dominique Dario - Le Mesnil en mouvement



Septembre 2018

Samedi 8

→ **Forum des associations** : de 10h à 17h aux tennis couverts.

Dimanche 9

→ **Visite du Skit du Saint Esprit** à 15h. Syndicat d'initiative (SI).

Du mercredi 12 au samedi 29

→ **Exposition peintures, sculptures Anita Loisel et Nathalie Dupleumortier**, au CLC.

Dimanche 16

Journée du patrimoine

→ **La photo du partage** (voir page 2). 11h cour du château. Apéritif offert. Sl.

→ **Messe** : œuvre sacrée française par le Chœur du Mesnil. 11h à l'église.

→ **Visites du château-mairie** de 13h à 18h et de Notre Dame de la Roche de 13h30 à 17h30. Sl.

Samedi 22

→ **Accueil des nouveaux arrivants et mise à l'honneur des lauréats au baccalauréat** avec une mention. Inscription en mairie.

→ **Visite du Skit du Saint Esprit** à 15h. Sl.

Samedi 29

→ **Apéro jazz** : soirée jazzy et conviviale. 18h30 au CLC.

→ **Gala pour les Virades de l'espoir** : par l'ASMD natation artistique. 17h à la piscine. Tarif 5 €.

Dimanche 30

→ **Virades de l'espoir**, deux randonnées avec l'ASMD marche : 8 km le matin ou 16 km sur la journée avec pique-nique. RV à 8h15 parking de la mairie pour covoiturage jusqu'à Saint Rémy-lès-Chevreuse, lieu des randos. 5 € (facultatif) au profit de l'association Vaincre la mucoviscidose.

Octobre 2018

Du mardi 2 octobre au samedi 3 novembre

→ **Exposition peintures Daniel Conventant**, au CLC.

Mercredi 3

→ **L'heure du conte** : lectures pour enfants. 14h30 à la médiathèque.

Du vendredi 5 au dimanche 7

→ **Fête et brocante de la Saint Denis**. Comité des fêtes. Place de l'église. Fête foraine vendredi 5 à partir de 16h et samedi 6. Brocante dimanche 7, 8h-18h.

Dimanche 7

→ **Choco théâtre** : spectacle jeune public suivi d'un goûter. 15h au CLC. Tarifs : 7 € / adhérents 5 €.

Samedi 13

→ **Réunion publique sur le Règlement local de publicité (RLP)** : 10h en mairie.

→ **Récital Francis Vidil** : 18h au château-mairie. Sl. Tarifs 12 € et 10 €.

→ **Concert de chants sacrés Mozart, Schumann, Poulenc...** : par Les Drôles de Dames de Libr'Accords et Arcy, chœur de Bois d'Arcy. 20h30 à l'église.

Dimanche 14

→ **Visites de Notre Dame de la Roche** à 15h et du **Skit du Saint Esprit** à 16h. Sl.

Samedi 20

→ **Apéro jazz** : soirée jazzy et conviviale à 18h30 au CLC.

Samedi 27

→ **Visite du Skit du Saint Esprit** à 15h. Sl.

→ **Concert de Gérard Vallan au CLC**, auteur compositeur de chansons françaises. Sl. Tarif 12 €.

Novembre 2018

Dimanche 4

→ **Visite du Skit du Saint Esprit** à 15h. Sl.

Du mardi 6 au samedi 24

→ **Exposition photos Paula Dominguez** au CLC.

Mercredi 7

→ **L'heure du conte** : lectures pour enfants. 14h30 à la médiathèque.

Vendredi 9 et samedi 10

→ **Vendredi 9, concert jubilé de la fin de la guerre 14/18 : Messe de la délivrance de Théodore Dubois**, par le Chœur du Mesnil et le Comité de jumelage, choristes et musiciens de Hankensbüttel. 20h30 à l'église. Tarifs : 15 € ou 12 € en prévente en ligne au bénéfice d'associations d'aide aux victimes de guerre et à leurs familles.

→ **Concert joué aussi samedi 10, 20h30, cathédrale de Versailles (20 € ou 15 €).**

Samedi 10

→ **Loisirs family** : jeux en famille. 15h au CLC.

Dimanche 11

→ **Commémoration de l'Armistice de 1918** : avec l'Amicale des Anciens Combattants du Mesnil et de la Verrière et la FNACA, à l'église et au monument aux morts.

→ **Choco théâtre** : spectacle jeune public suivi d'un goûter. 15h au CLC. Tarifs : 7 € / adhérents 5 €.

Samedi 17

→ **Visite du Skit du Saint Esprit** à 15h. Sl.

→ **Soirée théâtre** : proposée par le Comité des fêtes. 20h au CLC. Tarif 7 €.

Mardi 20

→ **Thé dansant** : 14h30 au CLC. Tarif 10 €.

Samedi 24

→ **Apéro jazz** : soirée jazzy et conviviale. 18h30 au CLC.

→ **Défilé La mode au château, du XVII^e à nos jours** : 20h30 au château-mairie. Tarif 12 € avec collation.

Dimanche 25

→ **Concert Misatango : Misa à Buenos Aires** de Martin Palmeri par l'Air de Rien. 17h30 à l'église. *Également le 16/12 à Chevreuse.*

Décembre 2018

Samedi 1^{er}

→ **Loisirs family** : jeux en famille. 15h au CLC.

→ **Récital Francis Vidil** : 18h au château-mairie. Sl. Tarif 12 €.

Dimanche 2

→ **Visites de Notre Dame de la Roche** à 14h30 et du **Skit du Saint Esprit** à 15h30. Sl.

Mercredi 5

→ **L'heure du conte** : lectures pour enfants. 14h30 à la médiathèque.

Samedi 8

→ **Noël des enfants** : organisé par le Comité des fêtes. Spectacles pour le Noël des enfants à 14h30 et 16h au CLC. Vente de marrons chauds.

Samedi 8 et dimanche 9

→ **Marché de Noël** : artisans, métiers de bouche et animations samedi 11h-19h30 et dimanche 10h-18h. Au CLC.

Judi 13 décembre au lundi 14 janvier

→ **Exposition de peintures de l'association Délit d'Art**, au CLC.

Vendredi 14

→ **Déjeuner de Noël** au Club des Amis Retraités avec animation de Patrick Anderson. Tarif 28 € avec une demie bouteille de champagne.

Samedi 15

→ **Visite du Skit du Saint Esprit** à 15h. Sl.

→ **Apéro jazz** : soirée jazzy et conviviale. 18h30 au CLC.

Samedi 22

→ **Concert de Noël** : groupe de jeunes branchés MMK qui revisitent les chants traditionnels de Noël. Sl. 20h30 au CLC. Tarif 12 €.